

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Chapter 11
Case No. 13-10670

STATEMENT OF JEFFREY D. STERNKLAR PURSUANT TO FED.R.BANKR.P. 2019

I, Jeffrey D. Sternklar, Esq., hereby declare as follows:

1. I am a sole member of Jeffrey D. Sternklar, LLC (“JDSL”), with a business address 225 Franklin Street, 26th Floor, Boston, MA, 02110, and I am duly admitted to practice before the courts of the States of New York, Massachusetts, Texas and North Carolina. I submit this statement pursuant to Rules 2019(b)(1), (c)(1)(B), (3) and (4) of the Federal Rules of Bankruptcy Procedure. All references to “Rule 2019” in this Statement are references to the Federal Rules of Bankruptcy Procedure unless otherwise indicated.

2. Pursuant to Rule 2019(c)(1)(B), I state that I was retained on behalf of the “Wrongful Death Claimants” (as identified on attached Exhibit A) by The Webster Law Firm Meyers & Flowers and 781-599-3411 (the “Law Firms”), to request that I replace Daniel C. Cohn of Murtha Cullina LLP as counsel to the Law Firms’ clients asserting claims for wrongful death in this case (the “Wrongful Death Claimants”). My representation of the Wrongful Death Claimants through JDSL commenced on or about January 9, 2015. Previously, I represented the Wrongful Death Claimants briefly while I was a partner at the law firm of Duane Morris LLP in 2014, but withdrew from such representation when Duane Morris LLP withdrew from the representation of the Wrongful Death Claimants.

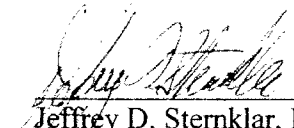
3. This Court previously ruled that the Wrongful Death Claimants are neither a “group” nor a “committee” for purposes of Rule 2019 (*see*, March 25, 2014 Order appearing at Docket No.790, and associated findings and rulings of the Court on the record as referenced in such Order). Accordingly, the disclosures contained in this Statement only pertain to the Wrongful Death Claimants as “creditors” and my firm as an “entity.”

4. Pursuant to Rule 2019(c)(3)(A), I state that the names and addresses of all of the Wrongful Death Claimants are set forth on attached Exhibit A. Pursuant to Rule 2019(c)(3)(B), I state that the nature of each disclosable interest of each Wrongful Death Claimant is a claim for wrongful death arising from the derailment of the Debtor’s train in or about Lac-Megantic, Quebec, on July 6, 2013. The amount of each such claim is set forth on attached Exhibit A.

5. Pursuant to Rule 2019(c)(4), attached as Exhibit B are powers of attorney executed by the Wrongful Death Claimants that authorizes the Law Firms and the undersigned to act on behalf of the Wrongful Death Claimants.

I declare under the penalty of perjury that to the best of my knowledge, the foregoing is true and accurate.

Dated: June 24, 2015



Jeffrey D. Sternklar, Esq.

Exhibit A

DECEDENT	REPRESENTATIVE OF DECEDENT	ADDRESS	PERSONAL INJURY COUNSEL
Alliance, Marie Semie	Seraphin Alliance (brother)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Beaudoin, David Lacroix	Elise Dubois Couture (Widow of David Lacroix)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Begnoche, Alyssa Charest (minor)	Gaston Bégnoche	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Begnoche, Blanka Charest (minor)	Gaston Bégnoche	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Begnoche, Talitha Couml	Gaston Begnoche (father)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Bizler, Diane	Suzanne Bizler and Alain Bizler	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Bolduc, Stephane	Steve Bolduc & Lisette Fortin-Bolduc	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Bouchard, Yannick	Genevieve Dube (mother of his children)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Boulangier, Ellane Parenteau	Michel Boulangier (son)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Boulet, Marie-France	Louise Boulet (sister)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Boulet, Yves	Jean Boulet & Colette Boulet	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster

DECEDENT	REPRESENTATIVE OF DECEDENT	ADDRESS	PERSONAL INJURY COUNSEL
Breton, Genevieve	Ginette Cameron	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Champagne, Karine	Ghislain Champagne & Éric Blodeau	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Clusault, Kathy	Louise Couture (mother)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036 ; c/o Mitchell A. Toups, Weller, Green, Toups & Terrell LLP, P.O. Box 350, Beaumont, Texas 77704	Flowers Webster Toups
Dubois, Denise	Therese Dubois Poulin (mother)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Dubois, Maxime	Joannie Proteau	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Faucher, Marie-Noelle	Maude Faucher (sister)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Guertin Jr., Michel	Sandy Bedard	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Lafontaine, Gaetan	Pierrette Boucher Lafontaine (parents)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Lafontaine, Karine	Pascal Lafontaine (husband)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036; c/o Mitchell A. Toups, Weller, Green, Toups & Terrell LLP, P.O. Box 350, Beaumont, Texas 77704	Flowers Webster Toups

DECEDENT	REPRESENTATIVE OF DECEDENT	ADDRESS	PERSONAL INJURY COUNSEL
Lajeunesse, Éric Pépin	Clermont Pepin (father)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Lapierre, Stéphane	Marie-Eve Lapierre (daughter)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Lapointe, Joannie	Diane Belanger (mother)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036; c/o Mitchell A. Toups, Weller, Green, Toups & Terrell LLP, P.O. Box 350, Beaumont, Texas 77704	Flowers Webster Toups
Latulippe, Henriette	Marie-Josée Grimard & Jean-René Grimard	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Martin, David	Jacques Martin	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Paquet, Roger	Guy Paquet & Karine Paquet	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Pelletier, Mathieu	Alexia Dumas-Chaput	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Picard, Louise Poirer	Robert Picard (son)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Poulin, Marianne	Mario Poulin (father of decedent)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Ratsch, Wilfrid	Herbert Ratsch	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Rodrique, Martin	Lily Rodrigue & Manon Rodrigue	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster

DECEDENT	REPRESENTATIVE OF DECEDENT	ADDRESS	PERSONAL INJURY COUNSEL
Roy, Jean-Pierre	Manon Bolduc	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Roy, Kevin	Michelle Gaboury	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Roy, Melissa	Réjean Roy & Emmanuel Tossel	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Sévigny, Andrée-Anne	Mario Sévigny, Louise Breton & Marc-Antoine Sévigny	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Sirois, Jimmy	Michel Sirois and Solange Belanger (parents to Jimmy Sirois)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Turcotte, Élodie	Richard Turcotte	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Turmel, Joanie	Suzanne Bizier (mother)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036 ; c/o Mitchell A. Toups, Weller, Green, Toups & Terrell LLP, P.O. Box 350, Beaumont, Texas 77704	Flowers Webster Toups
Velleux, Jean-Guy	Annick Roy (mother of minor daughter)	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster
Velleux, Richard	Micheline Velleux	c/o Peter J. Flowers, Esq., Meyers & Flowers LLC, 3 North Second Street, Suite 300, St. Charles, Illinois 60174; c/o Jason C. Webster, Esq., The Webster Law Firm, 6200 Savoy, Suite 515, Houston, Texas 77036	Flowers Webster

Exhibit B

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

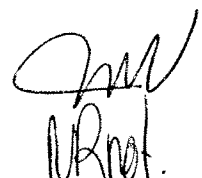
MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
- a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;



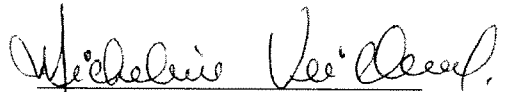
Handwritten signature of Jeffrey D. Sternklar, with the name "J. Sternklar" written below it.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 27 mai 2015



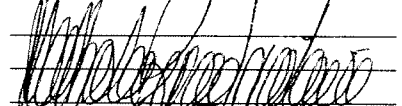
MICHELINE VEILLEUX
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
RICHARD VEILLEUX

ADDRESSE:

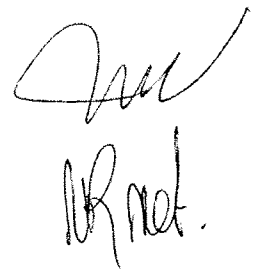
1822 Rte Du Domaine
St-Raymond Q.C
G3L 3A3

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 27 mai 2015 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation



NATHALIE RENAUD, notaire
R0123



RF not.

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

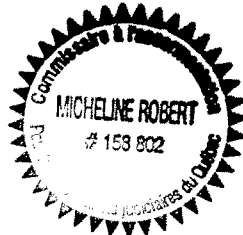
Dated: 28-05-2015

Michelle Gaboury

MICHELLE GABOURY
personnellement et *es-qualité* de
tutrice à **SHERLEY ROY** et
liquidatrice à la Succession de
KEVIN ROY

ADRESSE:

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 28 juin de may 2015.



Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation

Micheline Robert

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

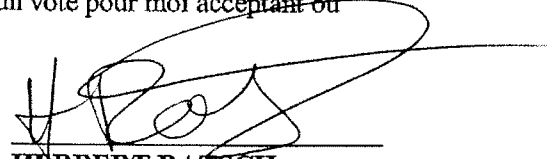
- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: May 12 2015



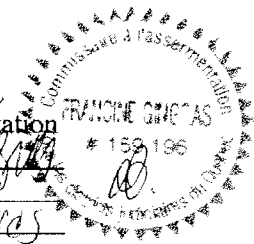
HERBERT RATSCH
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
WILLFRIED HEINZ
RATSCH

ADDRESS:

452 du de Club Marin
Verdon
QC H3E 1V9

Acknowledged before me on May 12th, 2015.
Assermenté devant moi le _____, 2015.

Oath Commissionner
Commissaire à l'assermentation
Francine Gingras
Francine Gingras



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 12 mai 2015

Joannie Proteau
JOANNIE PROTEAU
personnellement et *es-qualité* de
tutrice à ANAÏS DUBOIS et de
liquidatrice à la Succession de
MAXIME DUBOIS

ADDRESS:

1146 rue de l'Aulneuse
St-NICOLAS (Qc)
G7A 0E2

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 12 MAI 2015.

Oath Commisionner /
Commissaire à l'assermentation
Manon Royer



COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION
POUR LE QUEBEC

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

WARD
CE

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

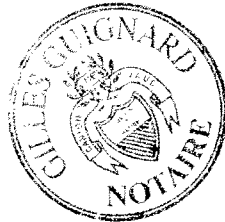
Dated: 26.05.2015.

ELISE DUBOIS-COUTURE
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
**DAVID LACROIX-
BEAUDOIN**

ADRESSE:

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 26 mai 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation



GILLES GUIGNARD
NOTAIRE
Beau-Séjour 10
Case postale 5731
1002 LAUSANNE

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670

Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 12.05.2015

Alexia Dumas-Chaput

ALEXIA DUMAS-CHAPUT
personnellement et *es-qualité*
de liquidatrice à la Succession
de **MATHIEU PELLETIER**

ADDRESSE:

Acknowledged before me on _____, 2015.

Assermenté devant moi le 12 MAI 2015.

Oath Commissioner /
Commissaire à l'assermentation

Manon Royer



COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION
POUR LE QUÉBEC

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 20 mai 2015


Karine Paquet
KARINE PAQUET
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
ROGER PAQUET

ADDRESSE:

Acknowledged before me on 20 mai, 2015.
Assermenté devant moi le 20 mai 2015.

Oath Commissioner /
Commissaire à l'assermentation

Meliza Lachance



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 21 MAI 2015

Roger Paquet
GUY PAQUET
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
ROGER PAQUET

ADRESSE:

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 21 MAI 2015.

Oath Commissioner /
Commissaire à l'assermentation

Manon Roy
MANON ROY
Commissaire à l'Assermentation pour
Tous les districts judiciaires du Québec
185632

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 2015-05-22

GINETTE CAMERON
GINETTE CAMERON
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
GENEVIEVE BRETON

ADDRESS:

260 Rte 161
STANVOUAY
Que CANADA
GOYING

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 2015-05-22 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation

Nathalie Bolduc



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 26/05/15

Christiane Mercier
CHRISTIANE MERCIER
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
MARIANNE POULIN

ADDRESSE:

1069 GALT Ouest
Sherbrooke, Qc
J1H 2A2

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 26 MAI 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation

Notaire / Notary

Me Matthias Béliveau
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE
1081, rue Galt Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 2A2
Téléphone : 819 585-9767

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

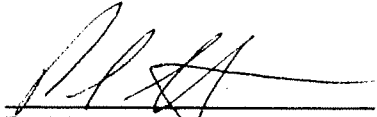
- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.


Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: May 25, 2015


PASCAL LAFONTAINE
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
KARINE LAFONTAINE

ADDRESSE:

Acknowledged before me on 25 May 2015 2015.
Assermenté devant moi le _____ 2015.


Oath Commissioner
Commissaire à l'assermentation

207472
District Quebec

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 2015-5-22

Genevieve Dubé
GENEVIEVE DUBÉ

personnellement et *es-qualité* de tutrice à **MYLAINE DUBÉ** et **LAURIE DUBÉ** ainsi que liquidatrice à la Succession de **YANNICK BOUCHARD**

ADDRESSE:

1344, Rue du Pacifique
Shelbrooke (QC)
J1H 2G6

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 22 MAI 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation

Michelle Poulin



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670

Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 26 Mai 2015

Clément Pépín
Clément Pépín
CLERMONT PÉPIN
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
ÉRIC PÉPIN-LAJEUNESSE

ADDRESSE:

3255 Sévigny
Lac-Mégantic P. Qué.
G6B 3J3

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 26/05/ 2015.



Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation
Lyne Beauvais

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE


- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

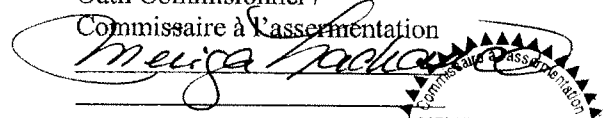
Dated: 22.05.15



SUZANNE BIZIER
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
DIANE BIZIER

ADDRESSE:

Acknowledged before me on 22 mai, 2015.
Assermenté devant moi le 22 mai 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation




MELIZA LACHANCE
204572
Pour le Québec

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 22 MAI

Alain Bizier

ALAIN BIZIER
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
DIANE BIZIER

ADDRESS:

Acknowledged before me on 22 mai, 2015.
Assermenté devant moi le 22 mai 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation

Meliza Lachance



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE


- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

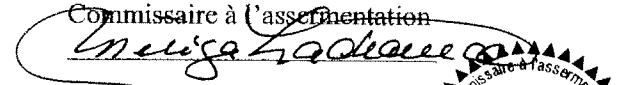
Dated: 22.05.15


SUZANNE BIZIER
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
JOANIE TURMEL

ADRESSE:

Acknowledged before me on 22 mai, 2015.
Assermenté devant moi le 22 mai 2015.

Oath Commissioner /
Commissaire à l'assermentation





UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670

Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC (“Trial Attorneys”).
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. (“Bankruptcy Attorneys”) to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the “Bankruptcy Case”).
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J’autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d’avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l’égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 21/05/2015

Annick Roy
ANNICK ROY
personnellement et *es-qualité* de
tutrice à **FANNY ROY**
VEILLEUX et de liquidatrice
à la Succession de **JEAN-GUY**
VEILLEUX

ADDRESSE:

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 21 mai 2015.



Oath Commissioner /
Commissaire à l'assermentation

Lyne Beauvais

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

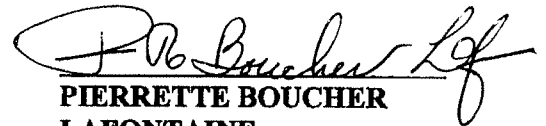
- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 19 May 2015



**PIERRETTE BOUCHER
LAFONTAINE**

personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
GAÉTAN LAFONTAINE

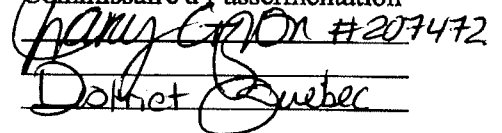
ADDRESS:

2623 rue Frédéric
Nantes Qc
G6B 2K9

Acknowledged before me on May 19, 2015.
Assermenté devant moi le 19 mai 2015.

Oath Commissionner /

Commissaire à l'assermentation



Harry Gagnon #207472
District Quebec

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 22 mai 2015

Louise Couture

LOUISE COUTURE
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
KATHY CLUSIAULT

ADDRESS:

3639 maison neuve
2600 M^egentile
GURU 3

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 22 mai 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation
Grine Jettivac



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

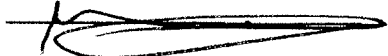
Dated: 19 May 2015

Marie-Eve Lapiere
MARIE-ÈVE LAPIERRE
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
STÉPHANE LAPIERRE

ADDRESS:

14 walcheren cwp
Borden, ON
Lom & Co

Acknowledged before me on 19th May, 2015.
Assermenté devant moi le _____ 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation
CAF OFFICER
CAPT GABRIEL CHANTIERE


UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.
Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 19 May 2015

Dave Lapierre
DAVE LAPIERRE
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
STÉPHANE LAPIERRE

ADDRESS:

14 Walden Loop
Borden, ON
L0M1C0

Acknowledged before me on 19th May, 2015.
Assermenté devant moi le _____ 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation
CAF OFFICER
CAF GABRIEL CHANTIER

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670

Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 15/05/2015

Louise Breton
LOUISE BRÉTON
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
ANDRÉE-ANNE SÉVIGNY

ADDRESS:

LOUISE BRÉTON
2044 RUE PRINCIPALE
MONTEBÉLLO
66B 0A7

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 15 mai 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation
Louise Béliveau



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 15 Mai 2015

Marc-Antoine Sévigny
MARC-ANTOINE SÉVIGNY
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
ANDRÉE-ANNE SÉVIGNY

ADDRESS:

MARC-ANTOINE
3652 RUE ANGENES
CLAC-MEGANTIC
G6B 1L2

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 15 mai 2015.

Oath Commissioner /
Commissaire à l'assermentation
Louise Béliveau



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670

Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 14 mai 2015

Mario Sévigny

MARIO SÉVIGNY
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
ANDRÉE-ANNE SÉVIGNY

ADDRESS:

MARIO SÉVIGNY
2760 D'ORSENNES
LOC - MAGANTIC PQ G6B2 R2

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 15 mai 2015.

Oath Commissioner /
Commissaire à l'assermentation
Louise Béliveau



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

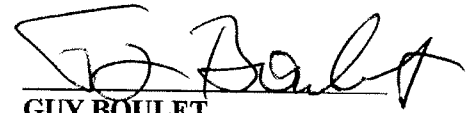
- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 15-MAI-2015



GUY BOULET
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
MARIE-FRANCE BOULET

ADDRESSE:

4575 LAVAL
LAC-MÉCANIC
GFB-104

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 15 mai 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation





FAIRE LE
19.05.15

**UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE**

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 14 Mai 2015

Steve Bolduc

STEVE BOLDUC
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
STÉPHANE BOLDUC

ADDRESS:

235 Rue Station
Ste-Cécile de Wilton
G0Y 1S0

Acknowledged before me on _____, 2015.

Assermenté devant moi le 14 mai 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'Assermentation

Louise Béliveau



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 14 mai 2015

Lisette Fortin Bolduc
LISETTE FORTIN BOLDUC
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
STÉPHANE BOLDUC

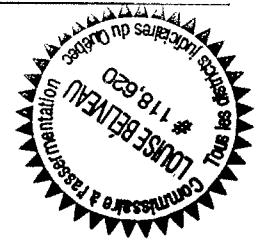
ADDRESS:

2721 Rue Boutin
Nantes G6B 2y9

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 14 mai 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation

Loise Beliveau



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Stemklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Stemklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

15 MAI 2015 14:13

MercierMorin Avocats

FAX: 418-228-1277

P. 003/003

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 15 MAI 2015

Gaston Bégnoche
GASTON BÉGNOCHE
 personnellement et *es-qualité* de
 liquidateur à la Succession de
TALITHA COUMI
BÉGNOCHE

ADDRESS:

60 CHEMIN DE LA MINE
WEEDON, QUÉBEC
JOB 3J0

Acknowledged before me on _____, 2015.
 Assermenté devant moi le 15 mai 2015.

Oath Commissioner /
 Commissaire à l'assermentation
 pour le Québec
VINCENT CÔTÉ
V. Côté
 #208842

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: May 15th, 2015

MAUDE FAUCHER
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
MARIE-NOËLLE
FAUCHER

ADDRESS:

381 Rang 6
Lac-Drolet, Qc
G0Y 1C0

Acknowledged before me on 15th of May, 2015.
Assermenté devant moi le 15 mai 2015.

Oath Commissioner /
Commissaire à l'assermentation

M^e Andréanne Veilleux
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE
4218 rue Villeneuve
Lac-Mégantic (Québec) G6B 2C3

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 13 mai 2015

Thérèse Dubois Poulin
THÉRÈSE DUBOIS POULIN
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
DENISE DUBOIS

ADDRESSE:

3190 rue Bellevue
Lac Mégantic 3^e Rue
G4B 3B9

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 13 mai 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation
Manon Roy

MANON ROY
Commissaire à l'Assermentation pour
Tous les districts judiciaires du Québec
185682

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;



Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 2015/05/13

[Signature]
MICHEL BOULANGER
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
ÉLIANE PARENTEAU
BOULANGER

ADDRESS:

750 45^e Avenue
LAVAL QC
H7R 3Y3

Acknowledged before me on 13 mai, 2015.
Assermenté devant moi le 13 mai 2015.

Oath Commissioner /
Commissaire à l'assermentation

[Signature]



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

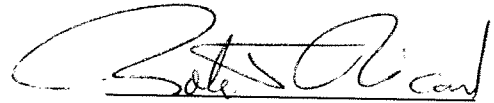
- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
- a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 13/05/2015



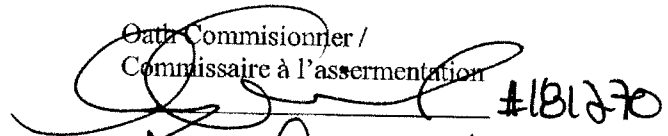
ROBERT PICARD
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
LOUISETTE POIRIER
PICARD

ADDRESS:

4650 DesChantrelles
Sherbrooke J1N 4L3
Québec

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 13 mai 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation



Nancy Camirand
Commissaire pour tous les
districts au Québec

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC (“Trial Attorneys”).
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. (“Bankruptcy Attorneys”) to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the “Bankruptcy Case”).
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J’autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d’avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l’égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 15 mai 2015

Solange Bélanger
SOLANGE BÉLANGER
personnellement et *es-qualité* de
tutrice de **MILLIANNA**
ALLIANCE et de liquidatrice
aux Successions de **JIMMY**
SIROIS et **MARIE-SEMIE**
ALLIANCE

ADDRESS:

376 sq Clinton
W0B0RN P. Qué
Goy 1R0

Acknowledged before me on 15 mai, 2015.
Assermenté devant moi le 15 mai 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation
Lynne Cloutier 51.790
Commissaire à
l'assermentation pour
le Québec

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

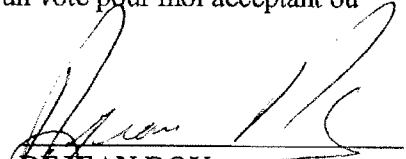
- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: MAY 13 2015



RÉJEAN ROY
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
MÉLISSA ROY

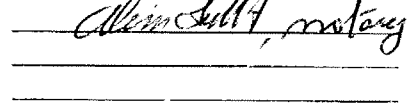
ADDRESSE:

4697 P. E. XI
LAC MEGANTIC
P. Québec, Canada, J1G 8Z53

Acknowledged before me on MAY 13, 2015.

Assermenté devant moi le MAY 13 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 12 / 05 / 2015.

Gabrielle Lapointe
GABRIELLE LAPOINTE
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
JO-ANNIE LAPOINTE

ADDRESS:

270 principale
Lambton, G0M 1H0
Québec, Canada

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 12 mai 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation
CÉLINE MILLIER

[Signature]



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC (“Trial Attorneys”).
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. (“Bankruptcy Attorneys”) to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the “Bankruptcy Case”).
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J’autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d’avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l’égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 14 mai 2015

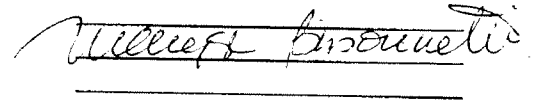


JUSTINE LAPOINTE
~~personnellement~~ et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
JO-ANNIE LAPOINTE

ADRESSE:

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 14-05-2015 2015.

Oath Commissioner /
Commissaire à l'assermentation



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670

Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC (“Trial Attorneys”).
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. (“Bankruptcy Attorneys”) to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the “Bankruptcy Case”).
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J’autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d’avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l’égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 13 mai 2015

Colette Lacroix Boulet

COLETTE LACROIX
BOULET personnellement et
es-qualité de liquidatrice à la
Succession de **YVES BOULET**

ADDRESS:

1063, RTE 263
STE-CECILE-DE-WHITTON, QC
G0Y 1S0

Acknowledged before me on 13 mai, 2015.
Assermenté devant moi le 13 mai 2015.

Oath Commissioner /
Commissaire à l'assermentation
Lynne Cloutier 51.790
Commissaire à l'assermentation
Pour le Québec

faxer: 1 418 228 1277
le 20 mai 2014

**UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE**

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670

Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).

- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).

- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;

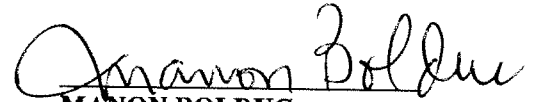
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 20/05/2015



MANON BOLDUC
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
JEAN-PIERRE ROY

ADDRESS:

687 Chemin Bellefleur
Ste-Cécile de Ashton
904120

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 20-05-2015.

Oath Commissioner /
Commissaire à l'assermentation
Cheriff, Manon

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: May 13th 2015

Lily Rodrigue
LILY RODRIGUE
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
MARTIN RODRIGUE

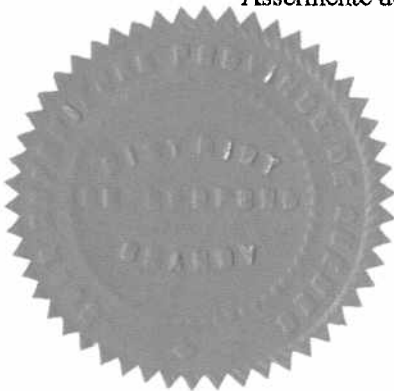
ADDRESS:

403 St-Viateur Est
Granby Qc
J2G 5T6

Acknowledged before me on May 13th, 2015. in Granby
Assermenté devant moi le 13 mai 2015. à Granby

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation
Deputy clerk
greffière adjointe
Lynda Fontaine

LYNDA FONTAINE



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC (“Trial Attorneys”).
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. (“Bankruptcy Attorneys”) to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the “Bankruptcy Case”).
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J’autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d’avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l’égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 14 mai 2015

Manon Rodrigue
MANON RODRIGUE
personnellement et *es-qualité* de
liquidatrice à la Succession de
MARTIN RODRIGUE

ADDRESSE:

Acknowledged before me on 14 mai, 2015.
Assermenté devant moi le _____ 2015.

Oath Commisionner /
Commissaire à l'assermentation

Juzane Bouchard

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 2015/05/15

J. Martin
JACQUES MARTIN
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
DAVID MARTIN

ADDRESSE:

169 Rue 263
Marston GOX1G0

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 15.05.15 2015.

Oath Commisionner /
Commissaire à l'assermentation
Jean Demers Cloutier
1049 Rue Ray
Frontenac
Tito Main

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 29/5/2015

Sandy Bédard
Sandy Bédard

SANDY BÉDARD
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
MICHEL GUERTIN
JUNIOR

ADDRESS:

311 Rg St-Joseph
Marston
GOV 160

Acknowledged before me on 29/5/, 2015.
Assermenté devant moi le 29/5/, 2015.



Oath Commissioner /
Commissaire à l'assermentation

Lyne Beauvais

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE


- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

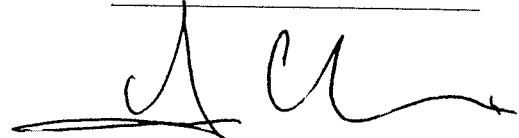
Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 19 mai 2015


ÉRIC BILODEAU
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
KARINE CHAMPAGNE

ADRESSE:

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 19 mai 2015.



Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation
5400, La Penon, Complexe C
Lte. Mercantile (00)
668089.



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 13 Mai 2015

Ghislain Champagne

GHISLAIN CHAMPAGNE
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
KARINE CHAMPAGNE

ADDRESS:


3150 TACHÉ
66D 2P2
LAC-MEGANTIC

Acknowledged before me on _____, 2015.

Assermenté devant moi le 13^e mai 2015.

Oath Commissioner /
Commissaire à l'assermentation

Meliza Lachance



UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 15-05-2015



RICHARD TURCOTTE

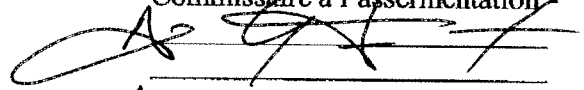
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
ÉLODIE TURCOTTE

ADDRESS:

40 ROUTE 108
LINGWICK Qc
JOB 220

Acknowledged before me on _____, 2015.
Assermenté devant moi le 15-05-2015 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation



ALAIN LAFONTAINE, NOTAIRE
3428 LAJAL
LAC-MÉGANTIC QC
G6B 1A4

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670

Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- a. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 5 JUIN 2015

Gaston Bégnoche

GASTON BÉGNOCHE
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur aux Successions de
ALYSSA CHAREST BÉGNOCHE
et **BIANKA CHAREST BÉGNOCHE**

ADDRESS:

60 CHEMIN DE LA MINE
FONTAINEBLEAU
QUEBEC J0B 3T0

Acknowledged before me on _____, 2015.

Assermenté devant moi le 5 juin 2015.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation

Nicole Croteau



**UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE**

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670
Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC ("Trial Attorneys").
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. ("Bankruptcy Attorneys") to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the "Bankruptcy Case").
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J'autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d'avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: MAY 14th 2015

Jean-René Grimard
JEAN-RENÉ GRIMARD
personnellement et *es-qualité* de
liquidateur à la Succession de
HENRIETTE LATULIPPE

ADDRESSE:

Acknowledged before me on May 14th, 2015.
Assermenté devant moi le _____ 2015.

Assermenté devant moi, en la ville de Pointe-Claire,
Province de Québec, Canada, le 14
jour de Mai
deux mille QUINZE

Mr. Robert Senécal
ROBERT SENÉCAL, notaire pour la Province
de Québec, dont la commission est à vie.

Oath Commissionner /
Commissaire à l'assermentation

ME ROBERT SENÉCAL, Notaire
755 boul. St-Jean, Bureau 309
Pointe-Claire (Québec) H9R 5M9
Tél.: (514) 697-9025
Fax: (514) 694-7138

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC
RAILWAY, LTD.

Debtor.

Bk. No. 13-10670

Chapter 11

GENERAL POWER OF ATTORNEY/PROCURATION GÉNÉRALE

- 1 I am represented by The Webster Law Firm and Meyers & Flowers, LLC (“Trial Attorneys”).
Je suis représenté par The Webster Law Firm et Meyers & Flowers, LLC (« Avocats au procès »).
- 2 The Trial Attorneys have asked Jeffrey D. Sternklar LLC and Gross Minsky & Mogul, P.A. (“Bankruptcy Attorneys”) to work with them in representing me in the bankruptcy case filed by Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd. in the United States (District of Maine) (the “Bankruptcy Case”).
Les Avocats au procès ont demandé à Jeffrey D. Sternklar LLC et Gross Minsky & Mogul, P.A. (« Avocats en matière de faillite ») de travailler avec eux afin de me représenter dans le dossier de faillite déposé par Montreal Maine and Atlantic Railway, Ltd, aux États-Unis (district du Maine) (le « dossier de faillite »).
- 3 I hereby authorize all of the following:
J’autorise par la présente la totalité de ce qui suit:
 - a. My Trial Attorneys may retain the Bankruptcy Attorneys on my behalf as my attorneys to represent me in the Bankruptcy Case and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case in the United States;
Mes Avocats au procès peuvent engager les avocats en matière de faillite en mon nom à titre d’avocats pour me représenter dans le dossier de faillite et dans toute procédure soulevée dans, sous l’égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;
 - b. The Bankruptcy Attorneys shall follow the instructions of my Trial Attorneys, which shall have the same force and effect as my direct instructions, without further notice from me;
Les Avocats en matière de faillite devront suivre les instructions de mes Avocats au procès, instructions qui auront la même force et effet que si elles émanaient directement de moi sans autre avis de ma part;
 - c. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may act for all purposes, and may perform any act, including receiving dividends on my behalf, as my attorney in fact and attorney at law in the Bankruptcy Case, and in all proceedings arising in, arising under or related to the Bankruptcy Case;

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent agir pour toutes fins et peuvent poser tous gestes, incluant la réception de dividendes en mon nom à titre d'Avocats dans les faits et Avocats en droit dans le dossier en matière de faillite et dans toute autre procédure soulevée dans, sous l'égide de, ou liée au dossier de faillite aux États-Unis;

- d. The Trial Attorneys and Bankruptcy Attorneys may vote on my behalf on any matter in the Bankruptcy Case, including voting for me to accept or reject a bankruptcy plan.

Les Avocats au procès et les Avocats en matière de faillite peuvent voter en mon nom sur toute matière dans le dossier de faillite incluant un vote pour moi acceptant ou refusant un plan en matière de faillite.

Dated: 15 mai 2015

MARIE-JOSÉE GRIMARD
personnellement et es-qualité de
liquidatrice à la Succession de
HENRIETTE LATULIPPE

ADDRESS:

470 cour de la Raffinerie
#103
MONT ST-HILAIRE QC
J3H 0G3

Acknowledged before me on Tuesday, May 15th, 2015.
Assermenté devant moi le 15 mai, 2015.

Oath Commissioner /
Commissaire à l'assermentation

Mr. Jean-Marc Mondou
droit
Membre du
Bureau du Québec
#186356-8.

**UNITED STATES BANKRUPTCY COURT
DISTRICT OF MAINE**

In re)
)**CHAPTER 11**
)
MONTREAL MAINE & ATLANTIC RAILWAY, LTD.)**CASE NO. 13-10670**
)
Debtor)

CERTIFICATE OF SERVICE

I, Tina Seymour, hereby certify that I am over eighteen years old and hereby certify that on June 25, 2015, I electronically filed **STATEMENT OF JEFFREY D. STERNKLAR PURSUANT TO FED.R.BANKR.P.2019** with the Court via the CM/ECF electronic filing system which will send notification of such filing to the attorneys/parties of record who have registered as CM/ECF participants.

/s/ Tina Seymour

Tina Seymour, Legal Assistant

to George W. Kurr, Jr., Esquire, Bar #1116